

CDEN de l'Aude 19 janvier 2022

Déclaration de la FSU 11

Ce CDEN se tient moins d'une semaine après une mobilisation massive des personnels avec dans l'Aude plus de 75 % de grévistes dans le 1er degré et plus de 50 % dans le 2nd degré. La colère des personnels s'est très largement exprimée alors qu'ils portent depuis des mois à bout de bras le service public d'éducation, sans qu'il ne soit tenu compte de leurs alertes et leurs demandes. Les recrutements de personnels, en particulier en recourant aux listes complémentaires des concours, auraient pu permettre de baisser le nombre d'élèves par classe et d'augmenter le nombre de remplaçants, et donc de répondre à la fois à des besoins sanitaires et pédagogiques. Investir dans le bâti scolaire ou dans les équipements aurait pu améliorer la sécurité des élèves et des personnels. Rien de cela n'a eu lieu : la politique du gouvernement, incarnée par le ministre Blanquer, n'a été que mépris pour les personnels, mais aussi pour les élèves et leurs parents.

La rentrée de janvier en pleine vague Omicron a montré l'inconséquence du gouvernement : un protocole annoncé la veille de la rentrée, dans un journal payant, et on le sait maintenant, depuis lbiza. Cette annonce a pris au dépourvu les personnels des écoles et des établissements, mais aussi bien sûr ceux des services académiques. Elle a surtout sidéré celles et ceux qui ne peuvent que constater qu'à chaque fois que la situation sanitaire se dégrade, le protocole sanitaire est allégé pour réduire le nombre de classes fermées. Ce protocole a d'ailleurs été modifié deux fois en dix jours et toujours dans le sens d'un affaiblissement. Et pourtant, le nombre d'élèves et de personnels positifs a explosé, ainsi que la charge de travail pour les directeurs et directrices d'école, les personnels de direction, les personnels de santé et les personnels de vie scolaire, qui se sont retrouvés en difficulté face à des familles démunies devant ces changements incessants des règles.

C'est dans ce contexte que la grève du 13 janvier a eu lieu et que le 1 er ministre a été contraint de recevoir les organisations syndicales et de parents d'élèves. Mais les annonces restent insuffisantes : les masques FFP2 sont annoncés en nombre limité, tout comme les renforts en AED ou aides administratives. Concernant les épreuves de bac du mois de mars ou le recrutement sur les listes complémentaires, il n'y a encore rien de concret! C'est pour cela que la FSU proposera tout à l'heure avec les autres organisations syndicales et la FCPE au CDEN de voter un avis pour demander les moyens nécessaires au service public d'éducation.

Ce CDEN a à son ordre du jour le bilan de la rentrée scolaire dans le 1 er et dans le 2nd degré. Mais il se déroule dans un contexte de préparation de la prochaine rentrée. Lors du CTA qui a eu lieu lundi dernier, les représentantes et les représentants du personnel ont voté unanimement contre les dotations. En effet, malgré les difficultés liées à la crise sanitaire, le gouvernement continue sa politique d'austérité pour le service public d'éducation.

Dans le 1^{er} degré, dans les limites étroites d'une dotation 2021 de 8 postes, la rentrée 2021 a préservé le tissu scolaire audois mais le laisse en sursis et carencé dans bien des domaines : un nombre très insuffisant de remplaçant·e·s, pas de rattrapage des postes RASED, etc. Ajoutons à cette liste la scolarisation précoce à 2 ans et demi en maternelle utilisée comme variable d'ajustement pour masquer le dynamisme de migrations positives vers notre département.

Pour la carte scolaire 2022, notre département se voit doter de 3 maigres postes. Alors que les besoins de l'école sont immenses, la préparation de la rentrée se fera sans aucune autre marge de manœuvre que des fermetures de postes pour assurer les nombreuses priorités ministérielles : limitation des effectifs à 24 élèves dans les classes de GS, CP et CE1 en milieu ordinaire, augmentation des décharges de direction, création d'ULIS et d'unités d'enseignement autisme, expérimentations territoriales... L'inquiétude est grande dans nos écoles.

Dans le 2nd degré, les constats d'effectifs montrent un nombre de classes surchargées toujours plus important. Sur les 28 collèges de l'Aude, seuls 9 n'ont aucune classe à 28 élèves ou

plus. Les 30 élèves par classe sont atteints à Capendu, à Cuxac-Cabardès, à Rieux-Minervois, à Grazailles à Carcassonne, à Cité, Montesquieu et Ferry à Narbonne. Les 30 élèves sont même dépassés au collège André Chénier à Carcassonne et au collège Joseph Delteil à Limoux, sur deux niveaux. Depuis plusieurs années, la politique du gouvernement a consisté à supprimer des postes dans le second degré et donc des heures d'enseignement, malgré l'augmentation du nombre d'heures supplémentaires. Cela veut dire que les élèves des collèges ont moins d'heures en petits groupes et sont donc plus souvent en classe entière, et donc en classe entière surchargée.

Nous souhaitons aussi attirer votre attention sur le lycée Jules Fil. Lors de l'ouverture du lycée Ferroul de Lézignan, la carte scolaire de l'est carcassonnais a été modifiée pour permettre un secteur de recrutement suffisant au nouvel établissement. Le lycée Jules Fil a donc vu son secteur de recrutement diminuer et bien qu'à l'époque, on ait promis aux équipes en place qu'une fois le secteur de Lézignan stabilisé, il y aurait un rééquilibrage entre les deux lycées carcassonnais, il n'en a rien été. Le lycée Jules Fil continue de perdre des classes et personne ne semble prêt à ouvrir le débat d'un rééquilibrage de la carte scolaire des deux lycées carcassonnais.

La FSU s'inquiète des constats d'effectifs qui voient le nombre d'élèves de l'enseignement public baisser et celui de l'enseignement privé, sous contrat et hors contrat, augmenter. Faut-il y voir un effet de la dégradation des conditions d'enseignement à l'école publique ?

Concernant l'école inclusive, la FSU regrette encore que les moyens manquent pour scolariser comme il convient les enfants en situation de handicap. Les constats d'effectifs montrent que les ULIS des collèges comptent un nombre d'élèves plus souvent proche de 15 que de 10. Les structures adaptées manquent cruellement de places. Surtout, et cela n'a pu échapper à personne dans le département : le nombre d'AESH est très insuffisant. Des élèves dotés d'une notification individualisée n'ont pas l'accompagnement auguel ils ont droit. Quant à ceux qui ont une aide mutualisée, ils sont devenus la variable d'ajustement du système. Les mobilisations locales ou nationales ne cessent depuis la rentrée de dénoncer ces manquements de l'Éducation nationale à ses obligations. La mise en place des PIAL, qui n'est rien moins qu'un moyen de déléguer la gestion de la pénurie à un échelon inférieur a créé une charge de travail supplémentaire pour les collèges sans améliorer, loin de là, l'accompagnement des élèves, ni, loin s'en faut, les conditions de travail des AESH, puisqu'ils et surtout elles sont amenées à accompagner davantage d'élèves et, de plus en plus, faire davantage de déplacements. Le temps partiel forcé et la rémunération insuffisante, en dessous du seuil de pauvreté pour la plupart conduisent même beaucoup d'entre elles à démissionner. Il est temps de donner un véritable statut aux AESH, en créant un corps de fonctionnaires, pour répondre aux besoins d'accompagnement des élèves en situation de handicap, et assurer à ces personnels une formation et une rémunération adéquate. Nous proposerons un second avis unitaire pour demander davantage de recrutements d'AESH dans l'Aude.

Par ailleurs, la FSU s'inquiète quant aux conditions de scolarisation des enfants nouvellement arrivés en France. Nous avons demandé le nombre précis des élèves des différents dispositifs. Les moyens des différents dispositifs sont reconduits d'une année sur l'autre sans évaluation des besoins. Pour la FSU, l'école publique doit mieux accueillir ces enfants, au parcours souvent difficile, et faciliter davantage leurs apprentissages.

Enfin, la FSU tient à rappeler son opposition à la disposition à l'article 41 de la loi 3DS qui prévoit d'instituer une autorité fonctionnelle de la collectivité de rattachement sur les adjoints-gestionnaires et constituerait un déséquilibre inquiétant dans le fonctionnement des EPLE. L'ensemble des organisations représentant ces personnels y est opposée.

En conclusion, la FSU continuera de porter des revendications ambitieuses pour le service public d'éducation. Elle appelle à participer aux actions prévues demain jeudi 20 janvier dans l'éducation et à la grève interprofessionnelle sur les salaires du jeudi 27. Lors de la puissante mobilisation du 13 janvier, nos collègues ont porté haut et fort la nécessité de moyens supplémentaires pour à la fois passer le cap de la crise sanitaire mais aussi pour combattre les inégalités scolaires. À l'opposé du budget peau de chagrin du Ministre Blanquer, notre exigence d'un plan d'urgence pour l'école reste plus que jamais d'actualité.